

02.11.2015 - 15:01 Uhr

La Commission sociale du Conseil des Etats peut donner un signal important pour un congé-paternité

Bern (ots) -

Aujourd'hui et demain, la Commission sociale du Conseil des Etats se réunit une dernière fois dans sa composition actuelle et débattrà entre autres du thème du congé paternité. Après que la commission ait repoussé cet été avec des arguments cousus de fil blanc l'initiative parlementaire Candinas qui demande un congé paternité de deux semaines, payé par le régime des APG, elle doit maintenant prendre position. Travail.Suisse demande à la commission un signal clair pour un congé paternité payé.

Les temps sont mûrs pour un congé paternité. Un sondage représentatif effectué sur mandat de Travail.Suisse en été 2015 montre que plus de 80 pourcent de la population recommande un congé paternité payé et fixé dans la loi. L'initiative parlementaire Candinas permet de soumettre un projet même s'il demeure très modeste. Après que le Parlement ait exprimé la volonté de trouver une solution, le temps est venu de ne pas faire les choses à moitié. Travail.Suisse demande que la Commission sociale du Conseil des Etats prenne elle aussi enfin au sérieux les besoins de la population et des familles et donne le mandat d'élaborer une loi concrète. Quelle que soit l'issue, Travail.Suisse va maintenir la pression à haut niveau : il n'est plus concevable que le congé paternité se limite à un jour de congé et soit donc traité exactement comme le congé accordé en cas de déménagement.

Contact:

Matthias Kuert Killer, Responsable de la politique sociale, tél.
031/370'21'11 ou 077/777'24'69, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100779936> abgerufen werden.